

Lucanus cervus – Lucane cerf-volant

Statut de protection

Annexes II de la directive Habitats-Faune-Flore, annexe III de la convention de Berne.

Description de l'espèce



La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus grand coléoptère d'Europe. Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Le dimorphisme sexuel est très important.

Répartition géographique

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient. Elle est présente dans toute la France. Sur le site des étangs du canal d'Ille-et-Rance, cette espèce est présente dans les boisements en bordure des étangs de Bazouges (chemin de halage entre l'étang et le canal) et du Boulet (début de la rigole).

Activité

Dans le nord de son aire de répartition, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Le lucane vole dans une position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.

Etat des populations

Cette espèce n'est actuellement pas menacée en France. Cependant, elle semble en déclin au nord de son aire de répartition.

Menaces

En zone agricole, l'élimination des haies arborées pourrait favoriser le déclin local des populations.

Mesures de conservation

Il est difficile de proposer des actions de gestion pour cette espèce dont la biologie et la dynamique des populations sont encore peu connues. Le maintien des haies arborées avec des arbres sénescents est favorable à son maintien dans les espaces agricoles.